

La Commune de BRASSAC en Ariège-Pyrénées vous propose ses gîtes au départ des sentiers de randonnées...

- au Col de Légrillou, le Gîte de Séjour accueille de 7 à 15 personnes.
Tarif forfaitaire 7 à 9 personnes : 130€
10 à 15 personnes : 220€
- Gîte de l'Aousélou 09G30109, pour 2 personnes de 90 € à 300 € selon saison
- Chalets pour 4 personnes dans le Parc du Château de 120 € à 420 € selon saison



Contact :

Pascale ou Chantal au 06 07 33 41 96

pascale.mairie.brassac@wanadoo.fr

Mairie : 05 61 03 25 26

<http://locationariege.wixsite.com/gites-brassac>

AUBERGE LES MYRTILLES
HÔTEL ** RESTAURANT

Hôtel ** Gîte
Piscine couverte - Sauna
Hôtel de Charme et de Caractère - Logis de France

Restaurant
Cuisine de Grand-mère & Produits du Terroir
Terrasse Ombragée - Vue panoramique

contact@aubergelesmyrtilles.fr / www.aubergelesmyrtilles.fr
Tél. 05 61 65 16 46
Col des Marrous 09000 Le Bosc (Foix, Ariège)

Anne Landes
Village
09000 St Pierre de Rivière

Tel : 05.61.65.14.02
Fax : 05.61.02.62.16
Port : 06.87.31.99.27

contact@barguillere.fr

la Barguillère
ARIEGE-PYRENEES AUBERGE-BISTROT
www.barguillere.fr

FORGES DE PYRENE
LE VILLAGE INOUBLÉ
À 5KM DE FOIX

Route de Paris
09330 MONTGAILHARD
Tél. 05 34 09 30 60
info@forges-de-pyrene.com
www.forges-de-pyrene.com

Pays Foix Varillhes
communauté d'agglomération

FOX
ARIEGE CÔTE D'OR
PYRENEES CÔTE JEAN

UN PARC À THÈME
POUR TOUTE LA FAMILLE



VISA FFSP N°2019-09-119-T
Agréée par la Fédération Française des Sports Populaires.
F.F.S.P. : Agrément ministériel national du 20 juin 2006
Reconnue de mission d'utilité publique par arrêté N° 012156 du 2 août 2001



MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE EN ARIEGE
18^{èmes} Randonnées en Musique
au MOULIN DE LA LAURÈDE

Bénac en Barguillère



DIMANCHE 23 JUIN 2019



10 et 15 km

Avec le soutien de la Fédération Des Moulins de France

Association Moulin de la Laurède, Mairie, 09000 BURET
Affiliation F.F.S.P. N° F1243

F.F.S.P. sur Internet : <http://www.ffsp.fr> Email : contact@ffsp.fr
facebook.com/ivv.france

La F.F.S.P. est garantie en R.C. auprès de Groupama.

PARTENAIRES DE LA FFSP



De la farine au moulin,
des fleurs sur les sentiers !

DIMANCHE 23 JUIN

JOURNÉE NATIONALE DES MOULINS

2 randonnées de 10 et 15 km en Barguillère

Cette année nous proposons un rendez-vous commun pour un choix de 2 randonnées pédestres de moyenne montagne en Mairie de BENAC, à 8 km de Foix.

Les 2 itinéraires passent par le **Moulin de la Laurède**, ouvert à la visite et qui fait de la farine pour l'occasion. Les itinéraires sont sans difficultés particulières.

Le circuit de **10 km** est **accessible à tous**, et tout particulièrement aux familles.

Celui de **15 km** est destiné aux randonneurs réguliers et **confirmés**.

RANDONNÉE LONGUE

(15 km, 620 m de dénivelé) :

Bénac, Cautirac, le Haut du Pousieux, Marchandis, le Moulin de Philip, Matthieu, le Moulin de la Laurède (visite, farine, animation musicale), Bourgail, Légrillou (pique-nique, animation musicale, repas tiré du sac), Burges, Le Moulas, Bénac.

RANDONNÉE COURTE

(10 km, 340 m de dénivelé) :

Légrillou, les Peyrous, le Haut du Pousieux, Garrigot, le Moulin de la Laurède (visite, farine, animation musicale), Bourgail, Légrillou (apéritif, animation musicale, repas tiré du sac).

Départ et arrivée

Salle des fêtes, à côté de la Mairie de 09000 - BENAC, place de l'église.

Inscriptions à partir de 7h30 et départ de 8h à 9h.

Pour la randonnée courte, les randonneurs iront avec leur véhicule jusqu'au point de départ situé à Légrillou en passant par Brassac puis par la RD 111. Cela sera fléché.

Pique-nique commun à Légrillou à partir de 12h30.

Abri en cas de météo défavorable.

Arrivée de la randonnée longue : 16-17h

Participation

Ouverte sans limite d'âge, les enfants de moins de 10 ans devant être accompagnés.

La licence de participation FFSP est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 2 €. Portant les timbres de contrôle, elle donne droit aux tampons IVV sur les carnets internationaux disponibles au retour.

Aux contrôles, il sera visé une carte par marcheur.

La cotisation est de 2 €. La participation aux frais de mouture (entretien du moulin et sachet de farine) est de 1 €. **Total : 3 €.**

Restauration

- ▶ Sur le parcours, gratuite : boissons et gâteaux secs.
- ▶ Pique-nique : apéritif offert, repas tiré du sac. Abri en cas de pluie.

Animation

- ▶ Animation musicale au Moulin de la Laurède avec Kardaline et à Légrillou avec le groupe Rural Singers (à l'abri en cas de météo défavorable).

Récompenses

- ▶ Au groupe de randonneurs le plus nombreux.
- ▶ A la famille la mieux représentée (grands-parents, parents, enfants et petits-enfants).
- ▶ Au randonneur(se) le(a) plus âgé(e).

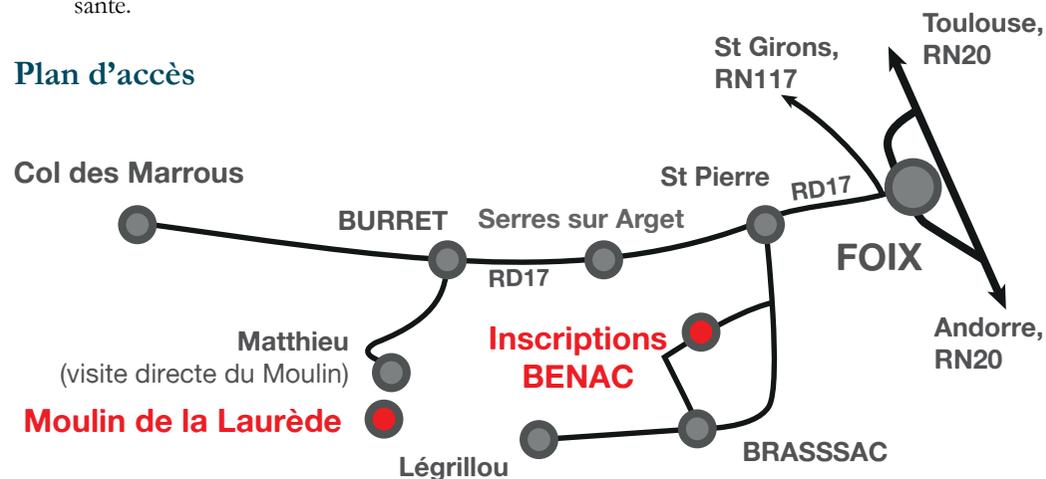
Secourisme et Urgences

- ▶ Les premiers secours sont assurés par des secouristes bénévoles
- ▶ Urgence : 112

Assurance

- ▶ La FF.S.P. est garantie en R.C. auprès de Groupama. L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Plan d'accès



Renseignements et inscriptions

- ▶ Association Moulin de la Laurède, Mairie, 09000 BURRET
- ▶ Colette et Jean-Paul Denier, 05 61 73 13 85, 06 86 30 62 42
- ▶ Danielle et Jean-Pierre Villeneuve, 05 61 65 21 53
- ▶ Jean-Louis Rouch, 05 61 65 32 38

Une visite directe du Moulin de la Laurède (1,6 km A-R) est possible de 10 à 12h à partir de Matthieu par BURRET (voir plan).

La marche aura lieu quel que soit le temps, sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal.

En cas de non-participation, aucun remboursement ne peut être demandé. Il est vivement recommandé de ne pas quitter les chemins et sentiers fléchés. Les chiens doivent être tenus en laisse. Il est formellement interdit de fumer en forêt, d'y faire du feu ou d'y jeter des déchets, papiers ou gobelets. En cas d'infraction à ces règles, la responsabilité des contrevenants sera engagée.